

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES **ÉTINCELLES**

Préambule

Ce règlement intérieur est un outil vivant.

Il peut être modifié, enrichi, contredit, amélioré... ou légèrement raté — ce qui est déjà une forme de réussite.

Il précise le fonctionnement de l'association **Les Étincelles**, dans le respect de ses statuts et surtout de son esprit.

Rappelons en premier lieu que les étincelles naissent dans le rire, la liberté, la sécurité.

Article 1 – L'accueil

Toute personne est accueillie sans exigence de compétence ni de performance, avec ses qualités et ses défauts.

Article 2 – Faire des étincelles

Les étincelles est une association qui se veut être un laboratoire d'initiatives créatrices, pour cela l'expérimentation est importante. Les conditions d'expérimentation idéales sont l'enthousiasme, la camaraderie, l'entraide, le respect de chacun dans son fonctionnement propre, l'adaptation aux situations rencontrées, la souplesse.

Au sein de l'association :

- L'échec est autorisé ;
- L'échec est accueilli ;
- L'échec peut être célébré ;
- Il en va de même pour la réussite ;

Nous partons du principe que celui, celle qui fait, qui s'engage, fait bien. La critique ne sera acceptée que dans un but constructif et accompagnée de proposition de solution et d'engagement.

Une idée imparfaite tentée vaut mieux qu'une idée parfaite imaginée.

Une réussite partagée vaut mieux qu'une réussite isolée, il en est de même pour l'échec.

Article 3 – L’esprit des Étincelles

On se rappelle les éléments suivants :

- On participe d’abord pour créer et s’amuser ensemble ;
 - Les erreurs nourrissent les réussites ;
 - Les réussites nourrissent l’envie de continuer ;
 - L’inédit naît lorsqu’on ose sortir du cadre. Or pour pouvoir s’en affranchir, il faut que ce cadre existe. Il doit être suffisamment souple et perméable pour laisser place à la créativité ;
 - Ainsi, les seules règles strictes sont posées pour garantir la sécurité et le respect de chacun au sein de l’association. À ce titre, aucun écart ne sera toléré face à des comportements tels que le racisme, l’agression, le harcèlement, le sexisme, l’humiliation, le chantage ou le vol.
-

Article 4 – La participation

Pour faire un grand feu, il faut plusieurs étincelles.

Nous apportons de l’aide et soutenons tout membre qui en a besoin pour accomplir sa tâche au sein de l’association.

Chacun·e participe :

- Selon son temps ;
- Selon son énergie ;
- Selon ses envies.

Toutes les formes d’implication comptent.

Pour que l’organisation soit facilitée, les membres doivent prévenir s’ils ne peuvent pas/plus assurer leur mission. Aucune justification n’est nécessaire.

Article 5 – L’organisation en commissions

Pour créer le festival **Le Flop**, l’association fonctionne par **commissions thématiques**.

Chaque commission est portée par un membre actif qui la pilote et d’autres **membres** qui participent.

Rôle des commissions

Les missions principales des commissions sont :

- Imaginer et organiser une ou plusieurs projets autour de l'échec ;
- Développer ce projet dans un secteur en relation un (ou des) acteur.s locaux ;

Les commissions peuvent être divisées en sous-commission si nécessaire.

Exemples

La Commission dédiée aux commerces de bouche peut :

=> Proposer aux boulangers/pâtisseries la vente de tarte tatin du Flop

=> Faire en sorte qu'il y ait un petit pourcentage de chaque vente de tartes tatin qui revienne à l'association sous forme de don par les commerçants

=> Organiser un concours avec un chef reconnu qui vient faire le jury

=> Proposer aux charcutiers/traiteurs une tatin salée sur le même principe qu'exposé ci-dessus

Choisir de créer une sous-commission boulangerie et une sous-commission charcuterie pour alléger le travail de chacun.

Différents secteurs envisagés :

- Les commerçants du centre-ville de Thouars
- Les communes alentour
- Les associations sportives
- Les associations culturelles (Cinéma, Théâtre, Peinture etc...)
- Les institutions (Musées, Médiathèque, Ludothèque, Conservatoire)

Cette liste est ouverte et évolutive.

Fonctionnement

- Chaque commission est autonome dans ses propositions.
- Elle partage régulièrement ses avancées avec le collectif.
- Elle peut évoluer, se transformer, apparaître ou disparaître selon les dynamiques.

Une commission peut tester, ajuster, rater... et recommencer.

Article 6 – Les projets des commissions

Un projet peut :

- Être proposé par n'importe quel membre ;
- Être testé à petite échelle ;
- Échouer et on en tire des conclusions ;

- Réussir et on en tire des conclusions.

Règle d'or : **on autorise les versions brouillons**, on valorise les tentatives, on imagine sans limite (pour les limites, la vie s'en chargera toute seule et on s'adaptera devant le fait accompli).

Article 7 – Les fonctions transversales

En parallèle des commissions, certaines missions soutiennent l'ensemble du projet et participent à sa réalisation concrète :

- La communication
- La recherche de subventions
- Les partenariats hors commission sectorielle (par expl : Bide et musique, vie de merde.com, Fédération Française de la Lose...)
- Le mécénat et sponsoring

Ces missions peuvent :

- Être portées par des commissions spécifiques
 - Être partagées entre plusieurs membres
 - Être portée par un membre seul
-

Article 8 – La prise de décision

- Au sein d'une commission les décisions se prennent entre les membres de cette dernière. Les décisions seront présentées au collectif lors des différentes réunions rassemblant les membres pilotes et le bureau.
- Les membres pilotes peuvent demander de l'aide au collectif à tout moment sans attendre les réunions.

Une décision imparfaite prise ensemble vaut mieux qu'une décision parfaite imposée.

Article 9 – L'argent

- La cotisation est à prix libre. Cela veut dire que chacun donne selon ses possibilités et que le montant de la cotisation n'est pas un critère pour quoi que ce soit.
- Donner du temps vaut autant que donner de l'argent.

L'argent est une ressource collective pour nous permettre de développer plus de projets et d'en faire profiter d'autres associations ou activités de notre choix.

Article 10 – Les conflits

En cas de tension :

- On privilégie la parole directe ;
- On s'exprime à partir de ses émotions ;
- On cherche à comprendre avant de répondre ;
- On ne reste pas dans le noyau tendu, on retourne vers le collectif qui aura charge de prendre les décisions nécessaires.

Conclusion

🔥 On est hyper content de t'accueillir aux étincelles, on fera tout pour que tu t'y sentes bien et à l'aise. On pense qu'on va pouvoir s'amuser et vivre de grandes aventures tous ensemble !